



Achat de terrain constructible

Par **need30**, le **06/06/2015** à **11:19**

Bonjour,
J'ai acheté un terrain constructible que j'ai financé personnellement à 100%.
Ce terrain, je l'ai fait mettre dans mon nom et celui de mon ex concubine pour qu'elle soit aussi propriétaire de la future maison qui devait être construite.
Aujourd'hui étant séparé, je souhaiterais récupérer le terrain.
Que puis je faire sachant qu'elle est propriétaire à 50%, mais que c'est moi qui est tous financé pour l'achat de ce terrain ?
Merci
Cordialement.

Par **aguesseau**, le **06/06/2015** à **13:32**

bjr,
le titre prime la finance.
rien ne vous obligeait à mettre ce terrain à vos 2 noms sachant que c'est vous qui l'avez financé.
la seule solution, pour récupérer le terrain alors que votre ex s'y oppose, est de saisir la justice en apportant la preuve de votre financement mais ce n'est pas gagné car votre ex peut dire que vous avez agit dans une intention libérale, c'est à dire que c'était cadeau.
ce qui est sans doute vrai mais que du fait de la séparation, vous voulez revenir sur cette donation mais une donation est par principe irrévocable.